

Valoriser au mieux les bois locaux



Une ressource peu abondante mais à mettre en valeur

Le cèdre

Introduit en France vers 1860 sur les crêtes du Petit Luberon et le versant sud du Mont Ventoux, les cèdres sont issus de graines du Moyen Atlas algérien. Ils forment maintenant, entre 600 et 1 000 m d'altitude, des forêts remarquables, se régénérant abondamment et s'étendant spontanément au sein des taillis de chênes pubescents. La cédraie du Petit Luberon, forêt publique, couvre environ 300 ha sur les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes. Elle produit chaque année des bois de moyen et gros diamètre. En forêt privée, il existe des plantations, plus récentes, qui sont encore à des stades plus jeunes.

Bois imputrescible, le cèdre est naturellement de classe 3 à 4, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé en extérieur sans être traité chimiquement au préalable. Il peut donc répondre à de nombreuses utilisations. La démarche engagée par les communes, le parc et l'ONF vise à mieux le valoriser et à développer l'utilisation des bois locaux dans la construction sur le territoire du Luberon, en favorisant les circuits courts.

Le cyprès

Arbre emblématique de la Provence, le cyprès se rencontre par petits bouquets, planté comme essence ornementale d'accompagnement dans les parcs et jardins ou en haie brise vent pour protéger les cultures agricoles. Originaires de l'est du bassin méditerranéen, cet arbre très élancé au port fuselé est reconnaissable à sa silhouette longiligne. Cet arbre de croissance rapide peut atteindre 15 à 20 mètres de hauteur à l'âge adulte.

Bois d'aspect veiné de forte durabilité naturelle, le cyprès présente une bonne stabilité dimensionnelle. Sa fine texture permet un niveau élevé de finition. C'est la seule essence locale de classe 5 (résistante à l'immersion permanente dans l'eau).

Les utilisations du cèdre : charpente, bois fraisé, bardage, abri et mobilier de jardin, bac à fleurs, pergola, caillebotis, piquet de vignes, clôture, parc et box équestres, panneau routier, mur de soutènement...

Les utilisations du cyprès : porte, volet, armoire, charpente, abri et mobilier de jardin, construction navale, ponton immergé, poteau, clôture...



Trier les bois les plus beaux



Une plateforme de tri

Pour valoriser les bois les plus beaux, il faut pouvoir les trier pour les vendre en lots homogènes. Pour initier cette démarche, la communauté de commune, le parc et l'ONF ont créé en 2009 une plate-forme locale de valorisation du bois d'œuvre (à Goult). Cette infrastructure a permis d'accueillir une partie des premiers 250 m³ récoltés dans la cédraie du Luberon. Les pièces de meilleure qualité étaient présentées sur le parc à bois, après une exploitation en régie (où le propriétaire garde la responsabilité de l'exploitation et vend les bois façonnés ensuite). Le tri des bois peut aussi se faire directement en forêt.

Meilleure commercialisation

Le potentiel de production des forêts publiques sur les prochaines années est estimé entre 1500 et 2000 m³ par an sur le Vaucluse, dont 300 à 500 m³ dans le massif du Petit Luberon. Le tri et le classement des pièces en lots homogènes permettent une plus-value sur le prix unitaire et une meilleure utilisation des qualités. Le cèdre de qualité « bardage et charpente » se vend entre 80 et 130 €/m³ (façonné, bord de route), contre 20 à 30 €/m³ pour les lots sur pied, toutes qualités confondues, prix auquel on peut rajouter 30 €/m³ d'exploitation.

Faire (re)connaître le bois

Reconnaissance des qualités techniques

Le Parc travaille à faire caractériser le cèdre afin d'en déterminer ses propriétés mécaniques et le faire admettre comme élément de structure au sens de la norme NF B52001.

Promouvoir auprès des utilisateurs

La demande en cèdre est depuis quelques années en forte progression grâce à la structuration de la filière et l'installation de petites scieries spécialisées sur les essences locales qui réalisent des prestations de sciage à façon. Cette essence bénéficie d'une bonne image, de par sa présence dans les massifs réputés tels la forêt des cèdres du Petit Luberon ou encore la cédraie de Bédoin. Les utilisateurs sont aussi bien publics que privés.

Le Parc réalise la promotion des bois de cèdre et de cyprès, pour la réalisation de bâtiments publics et privés, auprès des architectes, des entreprises de seconde transformation et des jeunes en formation initiale section menuiserie. Il sensibilise également les donneurs d'ordre, élus et particuliers, pour les inciter à penser à demander des bois locaux pour leurs réalisations.



Ce que vous pouvez faire !

Pensez aux bois locaux dans vos commandes publiques ou privées.

www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Eco-construction/Cedre-et-cypres

Partenaires du projet : Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Communauté de communes du Pays de Banon – Parc naturel régional du Luberon

Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Alcina

Nov. 2016 - Crédits photos : A. Salvaudon - PNRL

Création graphique : Karine Girault. Mise en page : Camille Loudun - CRPF PACA - Impression : L'Imprim, papier 100% recyclé